



Paris, le 23 juin 2022 n°88 /H030

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête Baromètre de Santé publique France

Type d'opportunité : Nouvelle enquête
Périodicité : Ponctuelle ou pluri-annuelle
Demandeur : Santé publique France

Au cours de sa réunion du 9 juin 2022, la commission Démographie et Questions Sociales a examiné le projet d'enquête Baromètre de Santé publique France.

Cette enquête déclarative permet de suivre les principaux comportements, attitudes et perceptions liés aux prises de risque et à l'état de santé de la population résidant en France. Elle fournit de très nombreux indicateurs de santé, et une grande partie des informations obtenues est impossible à recueillir autrement : celles qui relèvent de comportements individuels ne donnent lieu à aucun enregistrement, mais surtout celles qui relèvent de la mesure des attitudes, des perceptions ou des opinions de la population. Le Baromètre de Santé publique France, en explorant de tels comportements de santé et la perception des risques qui y sont associés, révèle les tendances sanitaires et sociales du moment et fournit ainsi des données indispensables à l'élaboration et l'évaluation de politiques de santé publique. En plus d'être un outil d'évaluation, ce suivi particulier des populations fournit à l'ensemble des acteurs du champ sanitaire des données de cadrage qui vont aider à définir les actions à engager et à évaluer les actions en cours ou passées.

Cette enquête a pour objectifs de :

- Suivre les comportements de santé de la population française et leurs déterminants
- Renseigner les connaissances et les opinions de la population afin de documenter des enjeux de santé publique
- Enrichir les connaissances sur l'état de santé de la population française.

Pour le pilote méthodologique prévu en 2023, deux échantillons indépendants seront générés : l'un par génération aléatoire de numéros de téléphone (fixe et mobile) ; l'autre par tirage au sort dans la base Fideli. A partir de 2024, l'échantillon sera tiré au sort dans la base FIDELI. Les modalités de tirage au sort ainsi que la taille de l'échantillon nécessaire pour fournir des données régionales sont et seront discutés au préalable avec la division Sondages de l'Insee. Pour le pilote méthodologique de 2023, l'effectif prévu est de 5 000 répondants dans trois bras (génération aléatoire / fidéli téléphone / fidéli multimode). A partir de 2024, l'effectif sera de 20 000 répondants environ.

Le Baromètre de Santé publique France, utilisé par les acteurs régionaux poursuit l'objectif de produire des estimations au niveau régional. Le recours à la base Fideli permet ainsi d'investiguer des territoires pour lesquels il est difficile d'avoir une précision suffisante au niveau régional avec la méthode de génération aléatoire utilisée jusqu'alors, comme la Corse. Des estimations sont également produites sur chacun des DROMs hors Mayotte (à partir de 2024). Le cas de Mayotte pourrait faire l'objet d'une enquête spécifique comme ce fut le cas avec l'enquête Unono Wa Maore

menée en 2018/2019. Cette éventuelle enquête devra à l'avenir être réfléchie et élaborée avec l'ensemble des partenaires institutionnels.

La comitologie autour de l'enquête repose sur :

- Un comité de conception interne à Santé publique France (constitué depuis 2021), composé des responsables scientifiques de l'enquête, de la Direction générale et des différentes Directions métiers. Il est chargé de concevoir la méthodologie et la programmation pluriannuelle des questionnaires de l'enquête, en adéquation avec les objectifs cibles de l'Agence à l'horizon 2030.
- Un comité de pilotage (en cours de constitution) auquel participeront les principaux partenaires et tutelles (SGMASS, DGS, Drees, etc.). Il est chargé de valider ou de formuler des recommandations sur la définition du périmètre, des objectifs et livrables attendus et des conditions de réalisation de cette enquête
- Un comité d'exploitation et de valorisation, constitué des utilisateurs des bases de données de l'enquête. Il se réunit régulièrement pour échanger autour de l'exploitation et la valorisation des données de l'enquête.

La durée moyenne d'interview s'élève à 30 minutes environ.

Outre les équipes de Santé publique France, il existe de nombreux autres utilisateurs des données produites, parmi lesquels :

- Le ministère de la santé et de la prévention et les autres partenaires institutionnels
- Les équipes de recherche universitaire (CNRS, Inserm) qui sont nombreuses à valoriser les données de ces enquêtes : les bases de données existantes sont en effet mises à disposition gratuitement pour des analyses complémentaires.
- La presse et le grand public notamment par l'alimentation de ces données dans Géodes, outil cartographique en open data permettant de visualiser sous forme de cartes dynamiques, de tableaux ou de graphiques l'ensemble des indicateurs de Santé publique France.

A l'avenir, les données seront mises à disposition sur des plateformes de diffusion (Quêtelet, Centre d'Accès Sécurisé aux Données ou Health Data Hub).

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête pour cinq années. Il couvre donc les années de collecte allant de 2023 à 2027.